

Les pompiers ont déposé leur calendrier dans les boîtes aux lettres

L'amicale des sapeurs-pompiers du centre de première intervention (CPI) "Le Grand Arc", qui regroupe les trois communes de Gilly-sur-Isère, Grignon et Monthion, lance sa tournée des calendriers 2021, mais dans un contexte sanitaire incertain et selon une procédure particulière.

« Mais leur dynamique n'a pas pour autant faibli. « Du fait de l'épidémie, on ne peut pas réaliser notre traditionnelle tournée des calendriers (en présentiel directement chez les habitants, NDLR). Afin d'éviter au maximum les contacts, nous les distribuons dans les boîtes aux lettres, accompagnés d'une notice explicative », explique Yvan Faure,

caporal-chef au CPI.

Cette distribution est donc en cours dans les trois communes. Les sapeurs-pompiers soulignent « cependant, que comme chaque année, vous êtes à nos côtés et nous tenons à garder ce lien. En trouvant nos calendriers dans les boîtes aux lettres, si vous le souhaitez, il vous sera possible de faire un don (à l'ordre de l'Amicale des sapeurs-pompiers du Grand Arc). »

Pour effectuer un don, deux possibilités sont offertes : soit en ligne, grâce à une cagnotte Leetchi (onglet "cagnottes solidaires" ; rechercher "calendriers des pompiers du Grand Arc), soit en déposant une enveloppe dans une des urnes mise à dispo-

sition dans les lieux suivants, aux horaires d'ouverture : mairie et magasin Vival à Gilly-sur-Isère ; mairie et boulangerie "La Grignonnaise" à Grignon ; mairie à Monthion ; cette opération est limitée au 31 janvier. Il est à noter que du fait de cette organisation particulière, il n'est matériellement pas possible à l'Amicale de délivrer un reçu pour défiscalisation du don. Cependant, toute personne souhaitant avoir un reçu peut le préciser en faisant le don et en indiquant son adresse. L'Amicale adressera en retour le reçu de défiscalisation. « Toute l'équipe du CPI vous remercie et vous souhaite une bonne et heureuse année 2021. »

Michel LEBRAUT



Le caporal-chef Yvan Faure présente l'urne qu'il est venu déposer à la mairie de Monthion. Photo Le DL/M.L.